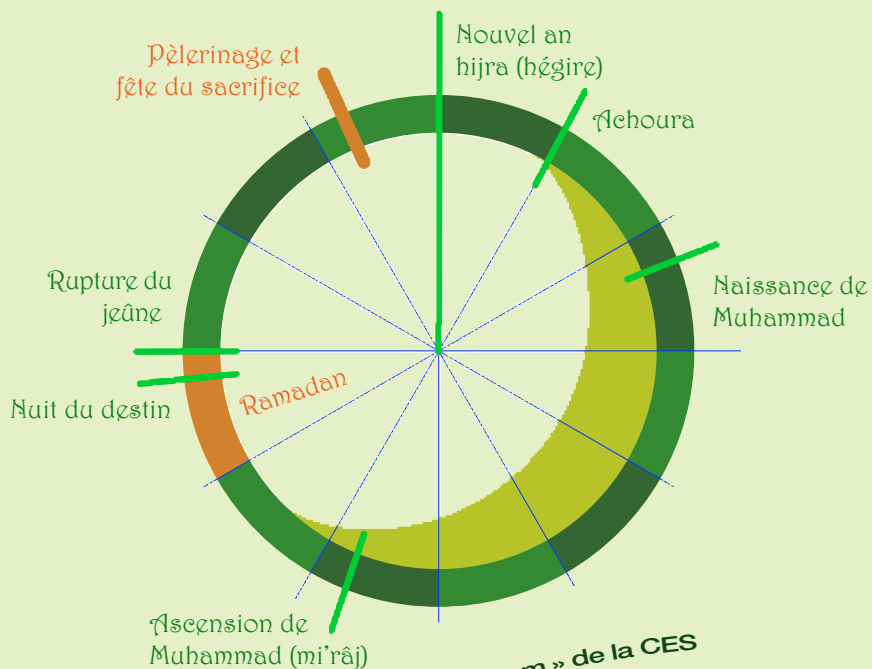


Chrétiens-musulmans : que faire ?

Les fêtes religieuses dans l'islam

Aide pastorale 5



Groupe de travail « Islam » de la CES



Les fêtes religieuses dans l'Islam

Le musulman est un croyant qui se soumet à Dieu et à ses ordres. Il met en pratique ce qui se trouve dans le Livre du Coran et dans la tradition. Divers textes indiquent les obligations pour célébrer les fêtes religieuses, qui se rapportent soit aux devoirs des musulmans, soit à des événements tant de la vie de Muhammad que de la communauté musulmane. Aucune de ces fêtes ne comporte une « liturgie » spéciale. Mais les festivités sont comme des phares, plantées au cours des différents mois de l'année, sans qu'entre elles, il y ait un cycle d'événements historiquement liés (comme pour l'année liturgique chez les chrétiens, par exemple).

L'année musulmane dépend du cycle lunaire, et non pas du cycle solaire comme en Occident. De plus, elle ne connaît pas d'ajustement de jours (comme l'année bissextile, par exemple). Le calendrier des musulmans retarde ainsi de dix ou onze jours par an par rapport au calendrier grégorien. Chaque mois débute avec l'apparition visible à l'œil nu du croissant de la nouvelle lune ¹. C'est ainsi que les fêtes religieuses dans l'Islam ne tombent pas chaque année à la même saison (comme par exemple Noël pour les chrétiens).

Le calendrier² musulman commence avec le « 1er Muharram » (Awwal Muharram : le premier jour du mois de Muharram). Il commémore le départ de Muhammad³ et de ses

1 C'est la raison pour laquelle « le jour commence la veille du jour occidental ». Ceci est valable dans tout le Proche Orient tant pour les musulmans que pour les chrétiens. C'est de là que proviennent les « premières Vêpres » des fêtes chrétiennes, qui étaient suivies de la veillée jusqu'au matin.

2 Voici les mois du calendrier musulman : Muharram, Safar, Rabi'a al-Awwal, Rabi'a ath-Thâni, Jumada al-Ula, Jumada ath-Thâni, Rajab, Chaabane, Ramadan, Chawwâl, Dhou l-Qu'ida, Dhou l-Hijja. Voir Sourate IX, 36.

3 Bien qu'en français, on ait pris l'habitude d'écrire « Mahomet » (qui est une déformation non justifiée du vrai nom), nous préférons, par respect pour la personne, écrire « Muhammad » (qui est plus proche du nom arabe). C'est cette manière d'écrire qui est utilisée aussi, par exemple, dans la traduction du Coran par Denise Masson (Editions Gallimard).

compagnons de la Mecque vers Médine, le 16 juillet 622. Cet événement est appelé « hijra » (exode) et constitue le début de l'ère musulmane, d'où l'expression « année hégirienne ». En 2009, grâce au décalage des calendriers, les musulmans sont dans l'année hégirienne 1429/1430.

Les fêtes en Islam sont des célébrations religieuses, même si, dans certains pays, elles ont pris un aspect plutôt folklorique. Toute fête en Islam comporte la prière dans la mosquée, suivie d'un repas en famille et/ou avec des invités ; la plupart du temps, on rend ensuite visite à la parenté ou à des ami(e)s.

Fêtes liées aux devoirs religieux de tous les musulmans (sunnites et chi'ites).

La fête de la rupture du jeûne

(‘Id al-Fitr ou aussi ‘Id as-Saghîr)⁴

La fête de ‘Id al-Fitr est l'aboutissement du jeûne du mois de Ramadan. Pendant ce mois, tout(e) musulman(e) considéré(e) comme adulte doit jeûner, sauf celles qui allaitent et les malades. Ce mois comporte 29 ou 30 jours. Le mois de Ramadan commence par la constatation de l'apparition du croissant de la nouvelle lune, effectuée par des responsables religieux musulmans, parfois avec des différences entre eux concernant le jour précis : *« Jeûnez après l'observation (du croissant) et célébrez la fin (du ramadan) après l'observation (du croissant) »* (Hadîth)⁵. Entre le lever du soleil jusqu'à son coucher, rien ne doit entrer dans le corps : *« Ensuite chaque soir :*

4 ‘Id al-Fitr : Fête de la rupture du jeûne ; ‘Id as-Saghîr : la petite fête.

5 Le Hadith rapporte des paroles, des actes et des approbations de Muhammad. Quelques hadith dits « sacrés » existent, considérés comme les paroles de Dieu adressées directement à Muhammad et rapportées par celui-ci. Les autres hadith ne sont pas parole divine, comme le serait pour les musulmans le Coran. Tous les hadith ensemble forment la « sunna », la tradition, constituant avec le texte du Coran les fondements de base scripturaire de l'Islam.

mangez et buvez jusqu'à ce que se distingue, pour vous, le fil blanc de l'aube du fil noir de la nuit. Puis accomplissez le jeûne jusqu'à la nuit » (Hadîth)⁶. Habituellement lors de la rupture quotidien du jeûne, on se rend à la mosquée pour la prière « de la fin de la journée », après avoir mangé quelques dattes et bu du lait.

Selon la Sourate II, 185, le Coran⁷ a été révélé durant la 27^{ème} nuit du mois de Ramadan : cette nuit-là, le premier texte du Coran est dit être descendu du ciel sur Muhammad. La Sourate XCVII dit : « cette nuit est meilleure que mille mois ». C'est aussi la raison pour laquelle, suivant des traditions populaires, tout le destin pour l'année est dit « être réglé » (Sourate XCVII, 4) cette nuit-là. Beaucoup de musulmans la passent dans les mosquées pour y réciter intégralement le Coran : c'est « la nuit du destin » (laylat al-qadr).

Ce sont les responsables religieux musulmans qui indiquent, que la fête de la rupture du jeûne est arrivée, avec l'apparition du croissant de la nouvelle lune du mois suivant. Si les responsables n'ont pas pu constater cette apparition (à cause de nuages, de tempêtes de sable, etc.), on continuera à jeûner un autre jour. C'est pourquoi la nuit du 29^{ème} jour est appelée « la nuit du doute » (laylat ach-chekk).

La fête du sacrifice

(‘Id al-adha ou aussi : ‘Id al-Kabîr)⁸

C'est la plus grande des fêtes religieuses en Islam. Elle est célébrée dans le monde entier deux mois et dix jours après la fin du Ramadan, en communion avec les musulman(e)s qui s'acquittent, pendant ces mêmes jours, à la Mecque de leur

6 Voir aussi : Sourate II, 183 – 185.

7 Le texte du Coran en son entier et dans une version standardisée n'a été fixé par écrit que sous 'Uthmân (né en 574, successeur de Muhammad [calife] de 644 au 15 juin 656, selon le calendrier grégorien). Les croyants connaissaient déjà des sourates (chapitres) par cœur ou les récitaient à partir d'inscriptions sur des feuilles de palmier.

8 'Id al-Adha : fête des victimes (sacrifice du mouton) ; 'Id al-Kabîr : la grande fête.

devoir de pèlerinage⁹ : *« Appelle les hommes au Pèlerinage : ils viendront à toi, à pied ou sur toute monture élancée. Ils viendront par des chemins encaissés pour témoigner des bienfaits qui leur ont été accordés, pour invoquer le nom de Dieu »* (Voir Sourate XXII, 26 – 33)¹⁰. C'est au cours de cette fête qu'un mouton est tué pour toute la famille réunie à cette occasion. C'est en souvenir d'Abraham qui était prêt à sacrifier un de ses deux fils¹¹, selon la demande de Dieu, demande annulée sur ordre de Dieu. Toute la famille s'assemble pour manger ensemble un tiers de la viande du mouton égorgé, tandis que deux tiers sont donnés aux pauvres, souvent par les soins des services sociaux des mosquées. Il arrive parfois que des amis non-musulmans reçoivent une partie de la viande.

La fête de l'Achoura¹²

Elle est célébrée spécialement par les Chi'ites le 10 du mois de Muharram. Elle trouverait son origine dans l'imitation du jeûne des Juifs de Médine.

Les Chi'ites commémorent en ce jour le massacre de l'imâm Hussein survenu en 680 à Kerbela (Iraq). Cet imâm (= celui qui guide la prière rituelle) était un petit-fils de Muhammad, de la famille de 'Alî (gendre de Muhammad) et de Fatima (fille de Muhammad). Il est le point de départ historique de la famille chi'ite en Islam. Des processions avec des flagellations sanglantes durant cette fête symbolisent la compassion pour la mort violente de l'imâm Hussein.

9 Voir surtout la Sourate II, 196 – 200 ; V, 95 – 97.

10 La sourate XXII a comme titre : Le pèlerinage.

11 Selon la Sourate XXXVII, 12, il s'agit d'Ismaël.

12 Achoura : le dixième.

Fêtes liées à la vie de Muhammad ou de la communauté musulmane.

On rappelle que le début de l'année hégirienne : le «Awwal Muharram» est une des fêtes de cette catégorie (voir page 2).

La naissance de Muhammad

(appelée aussi : al-Mawlid an-nabawî ou le mouloud)¹³.

La naissance de Muhammad est indiquée comme ayant eu lieu le 12 du Rabi' al-Awwal (troisième mois du calendrier musulman), autour de l'année 570. C'est au 12^{ème} siècle de l'ère chrétienne que cette fête a commencé à être célébrée. Elle est devenue une célébration de la lumière à la grande joie des enfants.

Le mi'râj

(appelée parfois l'ascension de Muhammad ou son voyage nocturne)

Selon des textes de Hadîth certifiés par plusieurs transmetteurs¹⁴, Muhammad aurait fait dans la nuit au 27^{ème} jour du mois de Rajab¹⁵ de l'an 620 un voyage mystérieux de la Mecque à Jérusalem (al-isra). Puis, il aurait été pris pour un voyage au ciel (al-mi'raj). A partir de ce moment-là, il aurait proclamé l'obligation de la prière quotidienne. Mais comme le note un savant musulman, « la 27^{ème} nuit du mois de Rajab ne possède aucune vertu particulière, ce qui sous-entend qu'il n'existe non plus en Islam d'actes d'adoration spécifiques qui soient liés à cette date »¹⁶.

13 Al-Mawlid an-nabawî : La naissance du prophète ; al-mouloud : la naissance.

14 Dont par exemple al Boukharî, Ibn al Qayim, Ibn al-Mounîr, Tirmidhî, entre autres.

15 Voir note 2 pour le nom du mois.

16 Voir un texte très documenté en : <http://atlaslm.free.fr> (voyage nocturne)

Quelques pistes pastorales

Tout acte religieux porté par la foi de celui qui le pose, mérite le respect, étant donné qu'il s'adresse à Dieu.

Les fêtes des musulmans sont généralement aussi une occasion d'illuminer les mosquées. Les enfants sont l'objet d'attentions particulières de la part des croyants (cadeaux, sucreries, nouveaux habits, etc.).

Les fêtes du monde musulman constituent souvent la colonne vertébrale de la vie de populations davantage attachées aux coutumes religieuses et folkloriques qu'aux calendriers des temps modernes.

L'échange de vœux de bonheur et de paix lors des fêtes, spécialement avec des amis non-musulmans, peut constituer un signe véritable du respect des uns pour les autres. Certains musulmans cependant n'apprécient pas nécessairement, que des non-musulmans essaient de jeûner pendant le Ramadan comme eux. Par contre, ils se réjouissent de la présence de leurs amis non-musulmans au repas de la rupture du jeûne, ou simplement de l'envoi d'une carte de vœux. Selon les liens d'amitié établis, des non-musulmans peuvent offrir occasionnellement le repas de la rupture du jeûne à leurs amis. En général, la participation de non-musulmans à des activités se trouvant sur le plan religieux, spécialement à la mosquée, peut gêner les musulmans ; participer à la joie des familles lors des fêtes, par contre, se situe sur le plan relationnel et peut constituer une vraie preuve de convivialité.

Remarque : Les textes du Coran ont été cités selon la traduction par Denise Masson. Les textes traduits des Hadith proviennent du site : www.mafrome.org/ramadan.htm

Courte bibliographie :

Concernant le Coran :

- ➔ Le Coran, Traduction par Denise Masson,
Editions Gallimard, Paris, 1980, 2 tomes
- ➔ Le Coran, Traduction par Régis Blachère,
Paris, 1947 – 1957, 2 éditions, réédition en 2005 par
Maisonneuve et Larose, Paris
- ➔ Le Coran, Traduction par Hamidullah Muhammad,
Paris, 1959

Concernant les fêtes et l'Islam en général :

- ➔ Aspects intérieurs de l'Islam, par Abd al-Jalil,
Paris, 1949
- ➔ L'Islam, religion et communauté, par Louis Gardet,
Paris, 1967
- ➔ Comprendre l'Islam, par Schuon F, Paris, 1961

Editeur et © : Groupe de travail « Islam » (GTI) de la CES
Case postale 278, 1701 Fribourg
Internet : www.sbk-ces-cvs.ch/gti

Peut être copié librement pour l'utilisation pastorale

Couverture : ChvS/SBK
Frise arabe, Marrakech, Maroche, © ABC photos / Fotolia.com
Frise chrétienne, © Kitzman / Fotolia.com

Fribourg, le 1^{er} mars 2010

1^{ère} version parue dans Evangile et Mission no 14-15, 02.09.2009